COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	6 439 309	100	5 278 283	100	1 161 026	22
Montant net du chiffre d'affaires	**6 439 309**	**100**	**5 278 283**	**100**	**1 161 026**	**22**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	6 666		16 000		-9 334	-58
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	887 560	14	156 314	3	731 246	468
Autres produits	19 004		46		18 958	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**7 352 539**	**114**	**5 450 643**	**103**	**1 901 896**	**35**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	2 054 287	32	1 392 745	26	661 542	47
Impôts, taxes et versements assimilés	133 744	2	69 712	1	64 032	92
Salaires et traitements	2 614 298	41	2 392 482	45	221 816	9
Charges sociales	1 421 856	22	1 365 012	26	56 843	4
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	40 551	1	26 727	1	13 823	52
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	125 871	2			125 871	
Dotations aux provisions	1 306				1 306	
Autres charges	27 158		124 504	2	-97 347	-78
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**6 419 070**	**100**	**5 371 183**	**102**	**1 047 886**	**20**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**933 469**	**14**	**79 460**	**2**	**854 010**	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)	8 520 004	132	3 928 501	74	4 591 503	117
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 276 721	20	637 683	12	639 038	100
Reprises sur prov., dépréciations, transferts			37 608	1	-37 608	-100
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**9 796 725**	**152**	**4 603 792**	**87**	**5 192 933**	**113**
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	3 709				3 709	
Intérêts et charges assimilées (4)	1 446 578	22	1 240 537	24	206 041	17
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**1 450 287**	**23**	**1 240 537**	**24**	**209 750**	**17**
RÉSULTAT FINANCIER	**8 346 438**	**130**	**3 363 255**	**64**	**4 983 183**	**148**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**9 279 907**	**144**	**3 442 714**	**65**	**5 837 193**	**170**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			1 696 588	32	-1 696 588	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	865		1 619		-754	-47
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**865**		**1 698 207**	**32**	**-1 697 342**	**-100**
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	536		375		161	43
Sur opérations en capital	8 000		65 000	1	-57 000	-88
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	4 873		3 656		1 217	33
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**13 409**		**69 031**	**1**	**-55 622**	**-81**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-12 544**		**1 629 177**	**31**	**-1 641 720**	**-101**
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	215 405	3	-109 386	-2	324 791	297
TOTAL DES PRODUITS	**17 150 129**	**266**	**11 752 642**	**223**	**5 397 487**	**46**
TOTAL DES CHARGES	**8 098 171**	**126**	**6 571 365**	**124**	**1 526 806**	**23**
Bénéfice ou Perte	**9 051 958**	**141**	**5 181 277**	**98**	**3 870 681**	**75**

(3) Dont produits concernant les entités liées — *9 784 722* — *4 312 828*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées — *593 443* — *485 806*

Acty
AVOCATS D'AFFAIRES

DÉPARTEMENT JURIDIQUE ET FISCAL

Société d'Avocats
Inter-barreaux

SA SCIERIE ARCHIMBAUD

Siège social : 79170 SECONDIGNE SUR BELLE

388 218 745 RCS NIORT

EXEMPLAIRE DESTINE AU GREFFE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 MARS 2024

- Exercice clos le 30 septembre 2023 -

SOMMAIRE

- Déclaration de conformité des documents comptables
- Bilan actif / passif, compte de résultat et annexe sur les comptes annuels
- Rapport de gestion du groupe
- Bilan actif / passif, compte de résultat et annexe sur les comptes consolidés
- Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mars 2024
(*Approbation des comptes - Exercice clos au 30/09/2023*)

Signature du Président et mention « Certifié Conforme »

BILAN - ACTIF

ACTIF	Valeurs au 30/09/23			Valeurs au 30/09/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	170 195	130 686	39 510	8 616
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	261 768	188 826	72 942	57 911
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	38 344 761	126 398	38 218 363	30 924 072
Créances rattachées à des participations	61 693 055	1 695 047	59 998 009	46 138 515
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 515		2 515	2 515
Prêts				
Autres immobilisations financières	630 650		630 650	780 650
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**101 102 945**	**2 140 957**	**98 961 989**	**77 912 279**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				16 111
Créances				
Clients (3)	1 560 831		1 560 831	977 981
Clients douteux, litigieux (3)	302 090	125 871	176 219	
Clients Factures à établir (3)	1 163 693		1 163 693	837 840
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	77 854		77 854	111 464
Groupe et associés (3)	984 145		984 145	7 340 824
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	367 537		367 537	294 836
Charges constatées d'avance (3)	85 247		85 247	50 735
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**4 541 396**	**125 871**	**4 415 525**	**9 629 791**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**105 644 342**	**2 266 827**	**103 377 514**	**87 542 070**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

[redacted] BILAN - PASSIF

PASSIF	Valeurs au 30/09/23	Valeurs au 30/09/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 3 370 000)	3 370 000	3 370 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	170 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 080 676	
Report à nouveau		-2 184 258
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	9 051 958	5 181 277
SITUATION NETTE	14 672 634	6 367 020
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	9 034	5 027
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**14 681 668**	**6 372 046**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 306	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	**1 306**	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	3 600 000	3 600 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	19 130 235	23 707 462
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 249 840	8 165 373
Groupe et associés	52 583 698	33 687 721
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 000	
Fournisseurs	105 434	101 597
Fournisseurs, factures non parvenues	280 388	596 835
Dettes fiscales et sociales	2 653 960	10 152 179
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	24 034	
Autres dettes	1 829 090	1 158 857
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	232 861	
TOTAL DETTES	**88 694 540**	**81 170 024**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**103 377 514**	**87 542 070**
(1) Dont à plus d'un an	*78 310 750*	*58 860 942*
(1) Dont à moins d'un an	*10 378 790*	*22 309 082*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs	*8 000 000*	*8 000 000*

Martin SCHNAPPER

3 avenue Georges Clémenceau
33150 CENON
Membre de la Compagnie Régionale Grande Aquitaine

ACCIOR CONSULTANTS
39, rue Denis Papin – BP 81830
Le Château d'Olonne
85118 LES SABLES D'OLONNE CEDEX
Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

SA SCIERIE ARCHIMBAUD

7 chemin de Dare
79170 – SECONDIGNE SUR BELLE

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 septembre 2023

Assemblée générale ordinaire
du 29 mars 2024

Ce rapport contient 35 pages dont 27 pages relatives aux comptes annuels

SA SCIERIE ARCHIMBAUD

siège social :
7 chemin de Dare
79170 – SECONDIGNE SUR BELLE
n° SIRET :
388 218 745 00015

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30 septembre 2023

A l'assemblée générale de la société SCIERIE ARCHIMBAUD

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SCIERIE ARCHIMBAUD relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les relations de la société avec les parties liées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels destinés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons pas attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 de code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Cenon et aux Sables d'Olonne, le 22 mars 2024

Martin SCHNAPPER
Commissaire aux Comptes

Jean-Yves BILLON

ACCIOR CONSULTANTS
Commissaire aux Comptes

Annexe

Description détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Description détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2023

BILAN - ACTIF

ACTIF	Valeurs au 30/09/23			Valeurs au 30/09/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	170 195	130 686	39 510	8 616
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	261 768	188 826	72 942	57 911
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	38 344 761	126 398	38 218 363	30 924 072
Créances rattachées à des participations	61 693 055	1 695 047	59 998 009	46 138 515
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 515		2 515	2 515
Prêts				
Autres immobilisations financières	630 650		630 650	780 650
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**101 102 945**	**2 140 957**	**98 961 989**	**77 912 279**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				16 111
Créances				
Clients (3)	1 560 831		1 560 831	977 981
Clients douteux, litigieux (3)	302 090	125 871	176 219	
Clients Factures à établir (3)	1 163 693		1 163 693	837 840
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	77 854		77 854	111 464
Groupe et associés (3)	984 145		984 145	7 340 824
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	367 537		367 537	294 836
Charges constatées d'avance (3)	85 247		85 247	50 735
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**4 541 396**	**125 871**	**4 415 525**	**9 629 791**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**105 644 342**	**2 266 827**	**103 377 514**	**87 542 070**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Mise à jour commissaires aux comptes

BILAN - PASSIF

PASSIF	Valeurs au 30/09/23	Valeurs au 30/09/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 3 370 000)	3 370 000	3 370 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	170 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 080 676	
Report à nouveau		-2 184 258
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	9 051 958	5 181 277
SITUATION NETTE	14 672 634	6 367 020
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	9 034	5 027
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**14 681 668**	**6 372 046**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 306	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS	**1 306**	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	3 600 000	3 600 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	19 130 235	23 707 462
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 249 840	8 165 373
Groupe et associés	52 583 698	33 687 721
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 000	
Fournisseurs	105 434	101 597
Fournisseurs, factures non parvenues	280 388	596 835
Dettes fiscales et sociales	2 653 960	10 152 179
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	24 034	
Autres dettes	1 829 090	1 158 857
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	232 861	
TOTAL DETTES	**88 694 540**	**81 170 024**
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	**103 377 514**	**87 542 070**
(1) Dont à plus d'un an	*78 310 750*	*58 860 942*
(1) Dont à moins d'un an	*10 378 790*	*22 309 082*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs	*8 000 000*	*8 000 000*

Etats établis par les commissaires aux comptes

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	6 439 309	100	5 278 283	100	1 161 026	22
Montant net du chiffre d'affaires	**6 439 309**	**100**	**5 278 283**	**100**	**1 161 026**	**22**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	6 666		16 000		-9 334	-58
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	887 560	14	156 314	3	731 246	468
Autres produits	19 004		46		18 958	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**7 352 539**	**114**	**5 450 643**	**103**	**1 901 896**	**35**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	2 054 287	32	1 392 745	26	661 542	47
Impôts, taxes et versements assimilés	133 744	2	69 712	1	64 032	92
Salaires et traitements	2 614 298	41	2 392 482	45	221 816	9
Charges sociales	1 421 856	22	1 365 012	26	56 843	4
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	40 551	1	26 727	1	13 823	52
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	125 871	2			125 871	
Dotations aux provisions	1 306				1 306	
Autres charges	27 158		124 504	2	-97 347	-78
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**6 419 070**	**100**	**5 371 183**	**102**	**1 047 886**	**20**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**933 469**	**14**	**79 460**	**2**	**854 010**	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

Visé par les commissaires aux comptes

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

	Du 01/10/22 Au 30/09/23	% CA	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)	8 520 004	132	3 928 501	74	4 591 503	117
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 276 721	20	637 683	12	639 038	100
Reprises sur prov., dépréciations, transferts			37 608	1	-37 608	-100
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**9 796 725**	**152**	**4 603 792**	**87**	**5 192 933**	**113**
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	3 709				3 709	
Intérêts et charges assimilées (4)	1 446 578	22	1 240 537	24	206 041	17
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**1 450 287**	**23**	**1 240 537**	**24**	**209 750**	**17**
RÉSULTAT FINANCIER	**8 346 438**	**130**	**3 363 255**	**64**	**4 983 183**	**148**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**9 279 907**	**144**	**3 442 714**	**65**	**5 837 193**	**170**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			1 696 588	32	-1 696 588	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	865		1 619		-754	-47
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**865**		**1 698 207**	**32**	**-1 697 342**	**-100**
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	536		375		161	43
Sur opérations en capital	8 000		65 000	1	-57 000	-88
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	4 873		3 656		1 217	33
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**13 409**		**69 031**	**1**	**-55 622**	**-81**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-12 544**		**1 629 177**	**31**	**-1 641 720**	**-101**
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	215 405	3	-109 386	-2	324 791	297
TOTAL DES PRODUITS	**17 150 129**	**266**	**11 752 642**	**223**	**5 397 487**	**46**
TOTAL DES CHARGES	**8 098 171**	**126**	**6 571 365**	**124**	**1 526 806**	**23**
Bénéfice ou Perte	**9 051 958**	**141**	**5 181 277**	**98**	**3 870 681**	**75**

(3) Dont produits concernant les entités liées — *9 784 722* — *4 312 028*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées — *593 443* — *485 806*

Ne pas communiquer aux commissaires aux comptes

Annexe



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 103 377 514,18 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 9 051 958,40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

COVID-19 :

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial.

Il s'agit d'un évènement majeur qui a eu un impact limité sur les comptes de l'entreprise.

A la date d'établissement des comptes annuels, la valorisation des actifs immobilisés n'appelle pas d'ajustements particuliers et les impacts de cette crise ne remettent pas en cause le principe de continuité d'exploitation.

UKRAINE :
L'invasion de l'Ukraine par la Russie, ainsi que les sanctions qui visent la Russie sont sans impact sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs au 30/09/2023.

AUTRES FAITS SIGNIFICATIFS :

- Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 15/06/2023, les actionnaires ont choisi de transformer la société en société anonyme à conseil d'administration.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Mise à la disposition des commissaires aux comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Concessions, logiciels et brev	3 ans
- Inst gé, agcts et amgts divers	3 ans
- Matériels de bureau	3 à 10 ans
- Matériels informatiques	3 ans
- Mobiliers	3 à 10 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES - INTÉGRATION FISCALE

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/1995, la société SA SCIERIE ARCHIMBAUD est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA SCIERIE ARCHIMBAUD. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Modalité de répartition de l'impôt :
Les filiales sont redevables envers la société tête de groupe d'une contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés égale à la charge de l'impôt sur leurs bénéfices qu'elles auraient supportées en l'absence d'intégration.

Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire :
- Montant de l'impôt comptabilisé : 282 542 euros
- Montant de l'impôt pour lequel l'entreprise est solidaire : 9 434 803 euros

Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration :
- Montant de l'impôt comptabilisé : 234 723 euros
- Montant de l'impôt en l'absence d'intégration : 322 006 euros

Déficits reportables : les économies d'impôts résultant de l'imputation des déficits transmis par les sociétés filiales du groupe sont provisoirement conservés par la société tête de groupe. Les gains temporaires d'impôts sont comptabilisés en compte 471100 et s'élèvent à 1 647 845 euros au 30/09/2023.

Visé pour les commissaires aux comptes

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ventilation de l'impôt :
- Impôts sur les bénéfices : 282 542 euros
- Crédit d'impôt mécénat : (19 318 euros)
- Gain IS intégration fiscale : (47 819 euros)

Soit : 215 405 euros

TITRES DE PARTICIPATIONS

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Visé par les commissaires aux comptes

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL**	131 944		41 968
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions — Sur sol propre			
	Constructions — Sur sol d'autrui			
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers	2 300		
	Autres immos corporelles — Matériel de transport			
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique	214 961		44 508
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL	217 261		44 508
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	78 880 323		21 157 494
	Autres titres immobilisés	2 515		
	Prêts et autres immobilisations financières	780 650		
	TOTAL	79 663 488		21 157 494
	TOTAL GENERAL	80 012 693		21 243 969

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. **TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL**		3 717	170 195	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers			2 300	
	Autres immos corporelles — Matériel de transport				
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier			259 468	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL			261 768	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			100 037 817	
	Autres titres immobilisés			2 515	
	Prêts & autres immob. financières		150 000	630 650	
	TOTAL		150 000	100 670 982	
	TOTAL GENERAL		153 717	101 102 945	

Rapports des commissaires aux comptes

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		123 328	11 074	3 717	130 686
TOTAL		123 328	11 074	3 717	130 686
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	2 300			2 300
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	157 050	29 477		186 526
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		159 350	29 477		188 826
TOTAL GENERAL		**282 678**	**40 551**	**3 717**	**319 512**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.		4 848	25		856	9	4 008
	Emballages réc. divers							
TOTAL			4 848	25		856	9	4 008
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL			**4 848**	**25**		**856**	**9**	**4 008**
Total général non ventilé			**4 873**			**865**		**4 008**

CADRE C — Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Vu par les commissaires aux comptes

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Suite à une décision du 13 septembre 2023 de la Cour de Cassation qui prévoit un droit au congés payés pour les salariés en arrêt maladie non professionnel, une provision pour risque de reversement de congés payés a été comptabilisée au 30/09/2023 pour 1.3 K€.

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	5 027	4 873	865	9 034
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL		**5 027**	**4 873**	**865**	**9 034**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges		1 306		1 306
TOTAL			**1 306**		**1 306**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation	1 817 736	3 709		1 821 445
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients		125 871		125 871
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		**1 817 736**	**129 580**		**1 947 316**
TOTAL GÉNÉRAL		**1 822 763**	**135 759**	**865**	**1 957 656**
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		127 177		
	- financières		3 709		
	- exceptionnelles		4 873	865	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Visé par les commissaires aux comptes

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La société a réalisé les opérations suivantes sur l'exercice :

- Souscription au capital de la SAS HYLE CARE le 26/12/2022 pour un montant de 48 000 euros, soit 4 800 actions, portant sa participation à 30 % du capital social.

- Souscription au capital de la SAS LAMARQUE le 01/06/2023 pour un montant de 250 000 euros, soit 25 000 actions, l'entité est entièrement détenue par la SA SCIERIE ARCHIMBAUD.

- Augmentation du capital social de la SASU ARCHIBLOCK par compensation de créances le 31/03/2023, pour un montant de 4 000 000 euros.

- Augmentation du capital social de la SASU ARCHIMMOB par compensation de créances le 30/09/2023, pour un montant de 3 000 000 euros.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
ARCHIMBAUD ET FILS - LE BOURG - 79170 SECONDIGNE S	5 000 000	24 364 276	100,00	10 476 402
FRANCEPAL - LA BOUCHARDIERE ROUTE DE CHALO - 49430	1 728 740	8 007 964	100,00	929 176
LAMARQUE - 7 CHEMIN DE DARE - 79170 SECONDIGNE SU	250 000	-4 552	100,00	-4 552
TIB - 2E ETAGE, IMM. GD CIEL - ANTANANARIVO -			85,81	
ARCHIBLOCK - 7 CHEMIN DE DARE - 79170 SECONDIGNE S	8 000 000	-1 661 506	100,00	-3 401 757
ARCHIMBAUD LABOUHEYRE - LE BOURG - 79170 SECONDIG	1 000 000	31 596 194	100,00	12 613 126
COGELAND - 1522 RUE DE LA GRANDE LANDE - 40210 LAB	3 650 000	648 584	100,00	33 389
SCIERIE MIGEON - 7 CHEMIN DE DARE - 79170 SECONDIG	1 000 000	13 049 007	100,00	5 802 076
LA BELLE INVEST - LE BOURG - 79170 SECONDIGNE SUR B	1 000	628	100,00	-1 886
ARCHIMMOB - LE BOURG - 79170 SECONDIGNE SUR BELLE -	4 000 000	1 750 242	100,00	31 360
ALPIN PELLET - 12 RUE DU BOIS DE L'ILE - 73460 TOURNO	3 720 090	6 057 283	51,00	3 233 167
ABB WOOD - 7 CHEMIN DE DARE - 79170 SECONDIGNE SU	1 250 000	156 989	60,00	-153 535
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
LOGIFOR - 26 ROUTE DE LA SCIERIE - 17210 BUSSAC FORE	20 000	2 760 907	50,00	312 240
SETIS - 1T RUE DE L ABREUVOIR - 17000 LA ROCHELLE - 8	120 000	-49 163	25,00	-7 790
COMPTOIR BOIS DU SUD - 5 LES TECHENEYS - 33690 SILL	433 000	-103 234	49,00	329 766
PALLETS MIDDLE EAST CO DMCC - DMCC Business Centre lv	35 805	-2 393	33,33	33 269
HYLE CARE - NIORT TECH 12 AVENUE JACQUES BUJAULT - 7	48 000		30,00	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

Mis à disposition par commissaires aux comptes

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Visé par le commissaire aux comptes

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ARCHIMBAUD ET FILS - LE BOURG - 79170 SECONDIGNE SUR BELLE - 33115217300018	5 000 000	10 446 433	100,00	516 301	516 301			62 466 731	10 476 402	2 500 000
FRANCEPAL - LA BOUCHARDIERE ROUTE DE CHALO - 49430 DURTAL - 39357714300026	1 728 740	5 674 512	100,00	8 507 000	8 507 000			17 925 531	929 176	500 000
LAMARQUE - 7 CHEMIN DE DARE - 79170 SECONDIGNE SUR BELLE - 95403444300018	250 000		100,00	250 000	250 000	353 052			-4 552	
TIB - 2E ETAGE, IMM. GD CIEL - ANTANANARIVO -			85,81	64 027		1 695 047				
ARCHIBLOCK - 7 CHEMIN DE DARE - 79170 SECONDIGNE SUR BELLE - 84152621300019	8 000 000	-3 181 044	100,00	8 000 000	8 000 000	7 919 184		8 427 866	-3 401 757	
ARCHIMBAUD LABOUHEYRE - LE BOURG - 79170 SECONDIGNE SUR BELLE - 38825826100014	1 000 000	15 279 584	100,00	2 384 128	2 384 128			61 301 479	12 613 126	3 000 000
COGELAND - 1522 RUE DE LA GRANDE LANDE - 40210 LABOUHEYRE - 75338774500015	3 650 000	596 659	100,00	7 788 500	7 788 500			6 533 299	33 389	
SCIERIE MIGEON - 7 CHEMIN DE DARE - 79170 SECONDIGNE SUR BELLE - 62702042300018	1 000 000	5 638 905	100,00	3 210 000	3 210 000			30 867 575	5 802 076	1 500 000
LA BELLE INVEST - LE BOURG - 79170 SECONDIGNE SUR BELLE - 82976890200019	1 000	2 515	100,00	1 000	1 000	387 666			-1 886	
ARCHIMMOB - LE BOURG - 79170 SECONDIGNE SUR BELLE - 48126298800019	4 000 000	890 337	100,00	4 007 707	4 007 707	2 823 180		1 145 825	31 360	
ALPIN PELLET - 12 RUE DU BOIS DE L'ILE - 73460 TOURNON - 50225856900016	3 720 090	1 946 670	51,00	2 480 000	2 480 000			30 800 744	3 233 167	1 020 004
ABB WOOD - 7 CHEMIN DE DARE - 79170 SECONDIGNE SUR BELLE - 84040087300013	1 250 000	310 523	60,00	750 000	750 000	45 065 764		115 000	-153 535	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (b)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
LOGIFOR - 26 ROUTE DE LA SCIERIE - 17210 BUSSAC FORET - 48159053700017	20 000	1 625 503	50,00	10 000	10 000	1 590		17 435 798	312 240	
Observations	Date clôture 30/06/2023									
SETIS - 1T RUE DE L ABREUVOIR - 17000 LA ROCHELLE - 80219834100017	120 000	-41 373	25,00	30 000	17 709	2 500			-7 790	
Observations	Date clôture 31/12/2022									
COMPTOIR BOIS DU SUD - 5 LES TECHENEYS - 33690 SILLAS - 42989522000011	433 000	-87 344	49,00	236 084	236 084			3 249 911	329 766	
Observations	Date clôture 31/12/2022									
PALLETS MIDDLE EAST CO DMCC - DMCC Business Centre lvl 1, Jewellery and Gemplex -	35 805	-2 393	33,33	11 935	11 935	2 167 553		160 084	33 269	
Observations	Date clôture 31/12/2022									
HYLE CARE - NIORT TECH 12 AVENUE JACQUES BUJAULT - 79000 NIORT - 92253791500014	48 000		30,00	48 000	48 000					
Observations	Date clôture 31/12/2023									

Visé par les commissaires aux comptes

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

Visé par les commissaires aux comptes

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	61 693 055		61 693 055
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	630 650		630 650
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	302 090		302 090
	Autres créances clients	2 724 524	2 724 524	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	77 854	77 854	
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques : Divers			
	Groupe et associés (2)	984 145	984 145	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance	85 247	85 247	
	TOTAUX	**66 497 565**	**3 871 770**	**62 625 795**

Renvois (1) Montant des - Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

Visé par les commissaires aux comptes

ENTREPRISES LIÉES

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Dénomination sociale : SA SCIERIE ARCHIMBAUD

Forme : SA
SIREN : 388218745

Au capital de : 3 370 000 euros

Adresse du siège social :
LE BOURG
79170 SECONDIGNE SUR BELLE

Visé par les commissaires aux comptes

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	85 247
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**85 247**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	1 276 371
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 163 693
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	**2 440 064**

Visé par les commissaires aux comptes

CAPITAUX PROPRES

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

La société a procédé en N-1 à un acompte sur dividende d'un montant de 392 K€ affecté au compte RAN débiteur "110100 acompte sur dividendes".

Sur l'exercice, la société a attribué des dividendes pour un montant global de 1 138 K€ dont 392 K€ affecté au poste acomptes/dividendes.

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	168 500,00	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	168 500,00	20,00

Visé par les commissaires aux comptes

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

- La société a souscrit en N-1 un emprunt obligataire d'un montant de 3 600 K€ remboursable à terme sur une durée de 15 ans.
- La société a souscrit en N-1 un emprunt PGE (Prêt garanti par l'Etat) d'un motant de 8 000 K€. Le montant restant dû au 30/09/2023 s'élève à 7 082 K€.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)	3 600 000			3 600 000
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	19 130 235	4 808 656	13 759 079	562 500
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	8 249 840	249 840	6 000 000	2 000 000
Fournisseurs & comptes rattachés	385 823	385 823		
Personnel & comptes rattachés	920 731	920 731		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	455 766	455 766		
Etat & Impôts sur les bénéfices	842 780	842 780		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	402 640	402 640		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	32 042	32 042		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	24 034	24 034		
Groupe & associés (2)	52 583 698	194 527	52 389 171	
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 829 090	1 829 090		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	232 861	232 861		
TOTAUX	**88 689 540**	**10 378 790**	**72 148 250**	**6 162 500**

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 4 550 915
(2) Montant divers emprunts, dett/associés 194 527

Visé par les commissaires aux comptes

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	232 861
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**232 861**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	84 764
Emprunts et dettes financières divers	852 521
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	280 388
Dettes fiscales et sociales	1 230 084
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	171 744
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**2 619 501**

Visé par les commissaires aux comptes

ENGAGEMENTS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 86 863,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	4,06 %
Table de mortalité	TH/TF 00-02
Départ volontaire à	64 ans
Taux de turn over	3,00 %

Méthode rétro prorata temporis

La société a souscrit un contrat d'assurance pour couvrir les indemnités de fin de carrière.
Le cumul des versements à la clôture de l'exercice s'élève à 69 240 € en valeur d'épargne constituée. Aucun versement n'a été effectué sur l'exercice.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Engagement / loyers restants cb immobilier SAS COGELAND			8 257 909			8 257 909
Caution sur dettes financières (archimbaud et fils)			7 135 491			7 135 491
Caution sur dettes financières (archimbaud labouheyre)			4 484 303			4 484 303
Caution sur dettes financières (migeon)			3 381 941			3 381 941
Caution sur dettes financières (archiblock)			10 154 862			10 154 862
Caution sur dettes financières (francepal)			242 140			242 140
TOTAL (1)			**33 656 646**			**33 656 646**

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions	86 863					86 863
TOTAL	**86 863**		**33 656 646**			**33 743 509**

Visé par les commissaires aux comptes

ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
CONTRAT INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE CMO	69 240					69 240
RETOUR A MEILLEURE FORTUNE : SUBVENTION LA BELLE INVEST 30/09/18			73 000			73 000
RETOUR A MEILLEURE FORTUNE : ABANDON CCT LA BELLE INVEST 30/09/23			8 000			8 000
RETOUR A MEILLEURE FORTUNE : SUBVENTION ARCHIBLOCK 30/09/19			63 500			63 500
RETOUR A MEILLEURE FORTUNE : ABANDON CCT ARCHIBLOCK 30/09/20			200 000			200 000
TOTAL	**69 240**		**344 500**			**413 740**

Visé par les commissaires aux comptes

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

- La société a nantis ses actions de sa filiale COGELAND au profit des organismes de crédit bail UNIFERGIE et OSEO pour une durée de 15 ans (valeur nominale des titres : 7 788 500 €).

- La société a souscrit sur N-1 un emprunt PGE d'un montant de 8 M€ garanti par l'Etat à hauteur de 90 %. Le solde restant dû au 30/09/2023 s'élève à 7 082 K€.

- La société a souscrit en 2021 un prêt BPI d'un montant de 1 500 K€ garanti par un gage d'espèce de 75 K€ et d'une garantie fond prêt vert à hauteur de 80%.

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 463 221	8 582 000
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		7 788 500
Autres dettes		
TOTAL	**5 463 221**	**16 370 500**

Visé par les commissaires aux comptes

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 38 631 euros

Visé par les commissaires aux comptes

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	933 469	1 036 426	225 957	707 512
RÉSULTAT FINANCIER	8 346 438	-35 857	-7 817	8 354 255
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-12 544	-12 544	-2 735	-9 809
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS				

Visé par les commissaires aux comptes

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
PENALITES	536	
CHARGES EXCEP.DIVERSES	8 000	
DOT.AMORT.DEROGATOIRES	4 873	
REP.PROV.REG.AMORT.DEROG		865
TOTAL	**13 409**	**865**

Visé par les commissaires aux comptes

SCIERIE ARCHIMBAUD

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 3 370 000 €
Siège social : 79170 SECONDIGNE SUR BELLE

388 218 745 RCS NIORT

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MARS 2024

Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à **9 051 958,40 €** de la manière suivante :

Affectation du résultat :

➢ **Réserve légale** *(qui est ainsi intégralement dotée)*		**167 000,00 €**
➢ **Dividendes** *attribués comme suit :*		**675 000,00 €**
➢ *Dividendes prioritaire aux titulaires des actions « P »* *(soit 7€/action « P »)*	*69 916,00 €*	
➢ *Dividendes complémentaires*	*605 084,00 €*	
- *aux titulaires des actions « P »*	*0 €*	
- *aux titulaires des actions « 0 »* *(soit 3,82€/action « 0 »)*	*605 084,00 €*	
➢ **Autres réserves**		**8 209 958,40 €**
Total		**9 051 958,40 €**

Le dividende est mis en paiement à compter de ce jour.

Le versement sera effectué, déduction faite, pour l'actionnaire personne physique, des prélèvements sociaux (17,20 % du dividende brut) ainsi que du prélèvement forfaitaire non libératoire (12,80 % du dividende brut).

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts, au titre de la présente distribution ou de tout autre revenu éligible à la réfaction de 40% et perçu par l'actionnaire personne physique au cours de la même année, si option par ce dernier de l'imposition de ses revenus au barème progressif de l'impôt sur les revenus (conformément à la publication au journal officiel en date du 31 décembre 2017 de la loi de finances pour 2018).

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Exercice clos le 30/09/2020		Exercice clos le 30/09/2021 (affectation rectifiée selon décision unanimes des associés du 31/03/2022)		Exercice clos le 30/09/2022	
	Dividende prioritaire	Dividende ordinaire	Dividende prioritaire	Dividende ordinaire	Dividende prioritaire	Dividende ordinaire
Montant total des dividendes distribués	NA	500 000 €	0 €	0 €	139 832 €	998 626 €
Dividende payé par action	NA	2,50 €	0 €	0 €	14 €	6,30 €
Dividendes distribués éligibles à l'abattement	NA	500 000 €	/	/	139 832 €	998 626 €
Dividendes distribués non éligibles à l'abattement	NA	0 €	/	/	/	/

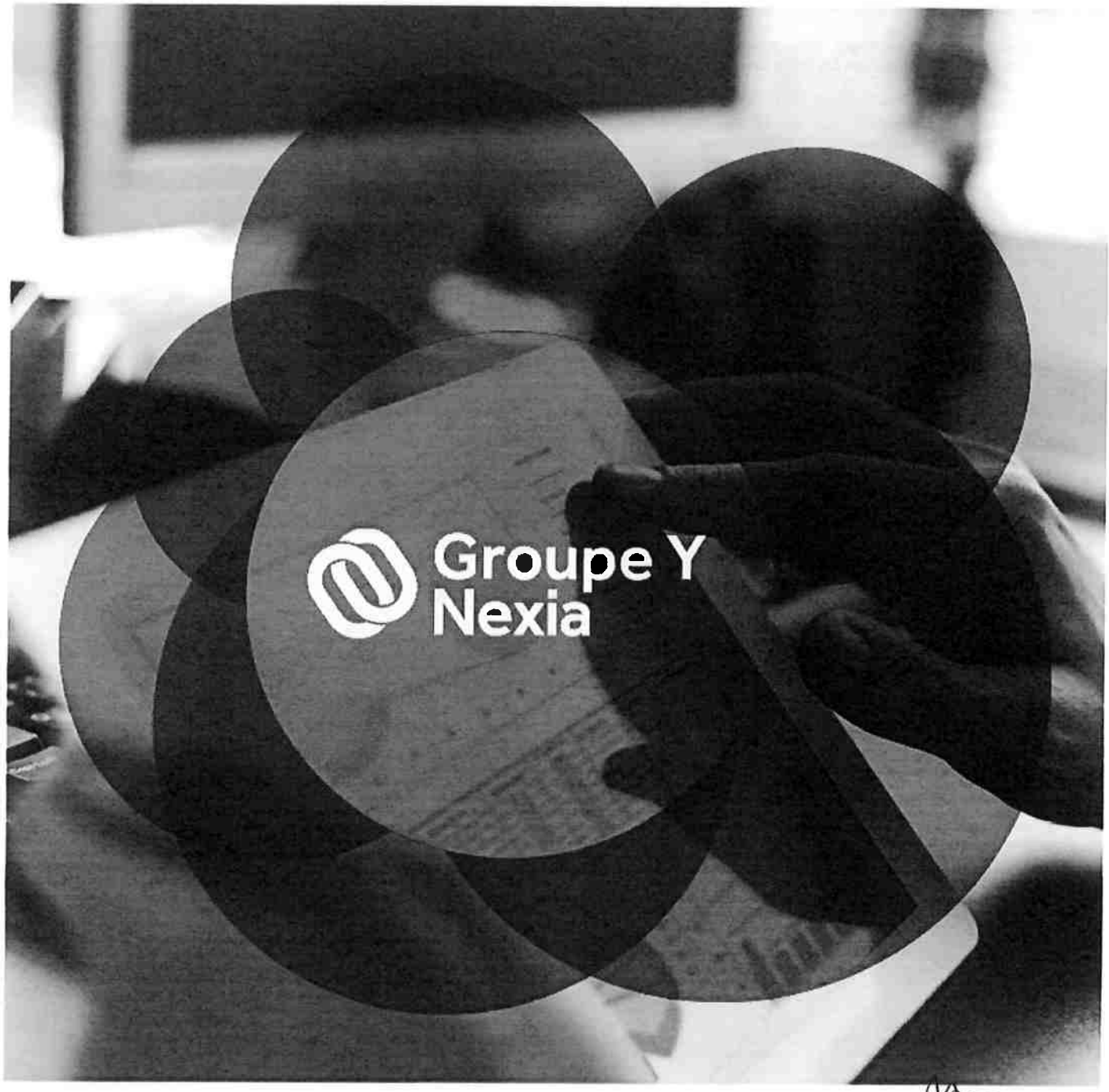
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mars 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Jean-Pascal ARCHIMBAUD
Président Directeur Général

Annexe



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 103 377 514,18 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 9 051 958,40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

COVID-19 :

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales sur le plan mondial.

Il s'agit d'un évènement majeur qui a eu un impact limité sur les comptes de l'entreprise.

A la date d'établissement des comptes annuels, la valorisation des actifs immobilisés n'appelle pas d'ajustements particuliers et les impacts de cette crise ne remettent pas en cause le principe de continuité d'exploitation.

UKRAINE :
L'invasion de l'Ukraine par la Russie, ainsi que les sanctions qui visent la Russie sont sans impact sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs au 30/09/2023.

AUTRES FAITS SIGNIFICATIFS :

- Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 15/06/2023, les actionnaires ont choisi de transformer la société en société anonyme à conseil d'administration.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Concessions, logiciels et brev	3 ans
- Inst gé, agcts et amgts divers	3 ans
- Matériels de bureau	3 à 10 ans
- Matériels informatiques	3 ans
- Mobiliers	3 à 10 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES - INTÉGRATION FISCALE

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/1995, la société SA SCIERIE ARCHIMBAUD est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA SCIERIE ARCHIMBAUD. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Modalité de répartition de l'impôt :
Les filiales sont redevables envers la société tête de groupe d'une contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés égale à la charge de l'impôt sur leurs bénéfices qu'elles auraient supportées en l'absence d'intégration.

Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire :
- Montant de l'impôt comptabilisé : 282 542 euros
- Montant de l'impôt pour lequel l'entreprise est solidaire : 9 434 803 euros

Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration :
- Montant de l'impôt comptabilisé : 234 723 euros
- Montant de l'impôt en l'absence d'intégration : 322 006 euros

Déficits reportables : les économies d'impôts résultant de l'imputation des déficits transmis par les sociétés filiales du groupe sont provisoirement conservés par la société tête de groupe. Les gains temporaires d'impôts sont comptabilisés en compte 471100 et s'élèvent à 1 647 845 euros au 30/09/2023.

[redacted] ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Ventilation de l'impôt :
- Impôts sur les bénéfices : 282 542 euros
- Crédit d'impôt mécénat : (19 318 euros)
- Gain IS intégration fiscale : (47 819 euros)

Soit : 215 405 euros

TITRES DE PARTICIPATIONS

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	131 944		41 968
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	2 300		
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	214 961		44 508
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	217 261		44 508
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		78 880 323		21 157 494
	Autres titres immobilisés		2 515		
	Prêts et autres immobilisations financières		780 650		
		TOTAL	79 663 488		21 157 494
		TOTAL GENERAL	80 012 693		21 243 969

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		3 717	170 195	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			2 300	
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			259 468	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			261 768	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				100 037 817	
	Autres titres immobilisés				2 515	
	Prêts & autres immob. financières			150 000	630 650	
		TOTAL		150 000	100 670 982	
		TOTAL GENERAL		153 717	101 102 945	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		123 328	11 074	3 717	130 686
TOTAL		123 328	11 074	3 717	130 686
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	2 300			2 300
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	157 050	29 477		186 526
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		159 350	29 477		188 826
TOTAL GENERAL		**282 678**	**40 551**	**3 717**	**319 512**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.		4 848	25		856	9	4 008
	Emballages réc. divers							
TOTAL			4 848	25		856	9	4 008
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL			**4 848**	**25**		**856**	**9**	**4 008**
Total général non ventilé			**4 873**			**865**		**4 008**

CADRE C — Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Suite à une décision du 13 septembre 2023 de la Cour de Cassation qui prévoit un droit au congés payés pour les salariés en arrêt maladie non professionnel, une provision pour risque de reversement de congés payés a été comptabilisée au 30/09/2023 pour 1.3 K€.

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	5 027	4 873	865	9 034
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL		**5 027**	**4 873**	**865**	**9 034**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges		1 306		1 306
TOTAL			**1 306**		**1 306**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation	1 817 736	3 709		1 821 445
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients		125 871		125 871
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		**1 817 736**	**129 580**		**1 947 316**
TOTAL GÉNÉRAL		**1 822 763**	**135 759**	**865**	**1 957 656**
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		127 177		
	- financières		3 709		
	- exceptionnelles		4 873	865	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La société a réalisé les opérations suivantes sur l'exercice :

- Souscription au capital de la SAS HYLE CARE le 26/12/2022 pour un montant de 48 000 euros, soit 4 800 actions, portant sa participation à 30 % du capital social.

- Souscription au capital de la SAS LAMARQUE le 01/06/2023 pour un montant de 250 000 euros, soit 25 000 actions, l'entité est entièrement détenue par la SA SCIERIE ARCHIMBAUD.

- Augmentation du capital social de la SASU ARCHIBLOCK par compensation de créances le 31/03/2023, pour un montant de 4 000 000 euros.

- Augmentation du capital social de la SASU ARCHIMMOB par compensation de créances le 30/09/2023, pour un montant de 3 000 000 euros.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
ARCHIMBAUD ET FILS - LE BOURG - 79170 SECONDIGNE S	5 000 000	24 364 276	100,00	10 476 402
FRANCEPAL - LA BOUCHARDIERE ROUTE DE CHALO - 49430	1 728 740	8 007 964	100,00	929 176
LAMARQUE - 7 CHEMIN DE DARE - 79170 SECONDIGNE SU	250 000	-4 552	100,00	-4 552
TIB - 2E ETAGE, IMM. GD CIEL - ANTANANARIVO -			85,81	
ARCHIBLOCK - 7 CHEMIN DE DARE - 79170 SECONDIGNE S	8 000 000	-1 661 506	100,00	-3 401 757
ARCHIMBAUD LABOUHEYRE - LE BOURG - 79170 SECONDIG	1 000 000	31 596 194	100,00	12 613 126
COGELAND - 1522 RUE DE LA GRANDE LANDE - 40210 LAB	3 650 000	648 584	100,00	33 389
SCIERIE MIGEON - 7 CHEMIN DE DARE - 79170 SECONDIG	1 000 000	13 049 007	100,00	5 802 076
LA BELLE INVEST - LE BOURG - 79170 SECONDIGNE SUR B	1 000	628	100,00	-1 886
ARCHIMMOB - LE BOURG - 79170 SECONDIGNE SUR BELLE -	4 000 000	1 750 242	100,00	31 360
ALPIN PELLET - 12 RUE DU BOIS DE L'ILE - 73460 TOURNO	3 720 090	6 057 283	51,00	3 233 167
ABB WOOD - 7 CHEMIN DE DARE - 79170 SECONDIGNE SU	1 250 000	156 989	60,00	-153 535
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
LOGIFOR - 26 ROUTE DE LA SCIERIE - 17210 BUSSAC FORE	20 000	2 760 907	50,00	312 240
SETIS - 1T RUE DE L ABREUVOIR - 17000 LA ROCHELLE - 8	120 000	-49 163	25,00	-7 790
COMPTOIR BOIS DU SUD - 5 LES TECHENEYS - 33690 SILL	433 000	-103 234	49,00	329 766
PALLETS MIDDLE EAST CO DMCC - DMCC Business Centre Iv	35 805	-2 393	33,33	33 269
HYLE CARE - NIORT TECH 12 AVENUE JACQUES BUJAULT - 7	48 000		30,00	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore rembourses (7) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
ARCHIMBAUD ET FILS - LE BOURG - 79170 SECONDIGNE SUR BELLE - 33115217300018	5 000 000	10 446 433	100,00	516 301	516 301			62 466 731	10 476 402	2 500 000
FRANCEPAL - LA BOUCHARDIERE ROUTE DE CHALO - 49430 DURTAL - 39357714300026	1 728 740	5 674 512	100,00	8 507 000	8 507 000			17 925 531	929 176	500 000
LAMARQUE - 7 CHEMIN DE DARE - 79170 SECONDIGNE SUR BELLE - 95403444300018	250 000		100,00	250 000	250 000	353 052			-4 552	
TIB - 2E ETAGE, IMM. GD CIEL - ANTANANARIVO -			85,81	64 027		1 695 047				
ARCHIBLOCK - 7 CHEMIN DE DARE - 79170 SECONDIGNE SUR BELLE - 84152621300019	8 000 000	-3 181 044	100,00	8 000 000	8 000 000	7 919 184		8 427 866	-3 401 757	
ARCHIMBAUD LABOUHEYRE - LE BOURG - 79170 SECONDIGNE SUR BELLE - 38825826100014	1 000 000	15 279 584	100,00	2 384 128	2 384 128			61 301 479	12 613 126	3 000 000
COGELAND - 1522 RUE DE LA GRANDE LANDE - 40210 LABOUHEYRE - 75338774500015	3 650 000	596 659	100,00	7 788 500	7 788 500			6 533 299	33 389	
SCIERIE MIGEON - 7 CHEMIN DE DARE - 79170 SECONDIGNE SUR BELLE - 62702042300018	1 000 000	5 638 905	100,00	3 210 000	3 210 000			30 867 575	5 802 076	1 500 000
LA BELLE INVEST - LE BOURG - 79170 SECONDIGNE SUR BELLE - 82976890200019	1 000	2 515	100,00	1 000	1 000	387 666			-1 886	
ARCHIMMOB - LE BOURG - 79170 SECONDIGNE SUR BELLE - 48126298800019	4 000 000	890 337	100,00	4 007 707	4 007 707	2 823 180		1 145 825	31 360	
ALPIN PELLET - 12 RUE DU BOIS DE L'ILE - 73460 TOURNON - 50225856900016	3 720 090	1 946 670	51,00	2 480 000	2 480 000			30 800 744	3 233 167	1 020 004
ABB WOOD - 7 CHEMIN DE DARE - 79170 SECONDIGNE SUR BELLE - 84040087300013	1 250 000	310 523	60,00	750 000	750 000	45 065 764		115 000	-153 535	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursees (7) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
LOGIFOR - 26 ROUTE DE LA SCIERIE - 17210 BUSSAC FORET - 48159053700017	20 000	1 625 503	50,00	10 000	10 000	1 590		17 435 798	312 240	
Observations	Date clôture 30/06/2023									
SETIS - 1T RUE DE L ABREUVOIR - 17000 LA ROCHELLE - 80219834100017	120 000	-41 373	25,00	30 000	17 709	2 500			-7 790	
Observations	Date clôture 31/12/2022									
COMPTOIR BOIS DU SUD - 5 LES TECHENEYS - 33690 SILLAS - 42989522000011	433 000	-87 344	49,00	236 084	236 084			3 249 911	329 766	
Observations	Date clôture 31/12/2022									
PALLETS MIDDLE EAST CO DMCC - DMCC Business Centre lvl 1, Jewellery and Gemplex -	35 805	-2 393	33,33	11 935	11 935	2 167 553		160 084	33 269	
Observations	Date clôture 31/12/2022									
HYLE CARE - NIORT TECH 12 AVENUE JACQUES BUJAULT - 79000 NIORT - 92253791500014	48 000		30,00	48 000	48 000					
Observations	Date clôture 31/12/2023									

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore rembourses (/) (9)	Montant des cautions et avais donnes par la societe (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (/) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (/)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

[redacted] ACTIF CIRCULANT

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		61 693 055		61 693 055
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		630 650		630 650
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		302 090		302 090
	Autres créances clients		2 724 524	2 724 524	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	77 854	77 854	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		984 145	984 145	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance		85 247	85 247	
	TOTAUX		**66 497 565**	**3 871 770**	**62 625 795**

Renvois (1) Montant des - Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

ENTREPRISES LIÉES

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Dénomination sociale : SA SCIERIE ARCHIMBAUD

Forme : SA
SIREN : 388218745

Au capital de : 3 370 000 euros

Adresse du siège social :
LE BOURG
79170 SECONDIGNE SUR BELLE

[redacted] COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	85 247
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**85 247**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	1 276 371
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 163 693
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	**2 440 064**

CAPITAUX PROPRES

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

La société a procédé en N-1 à un acompte sur dividende d'un montant de 392 K€ affecté au compte RAN débiteur "110100 acompte sur dividendes".

Sur l'exercice, la société a attribué des dividendes pour un montant global de 1 138 K€ dont 392 K€ affecté au poste acomptes/dividendes.

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	168 500,00	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	168 500,00	20,00

[redacted] ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

- La société a souscrit en N-1 un emprunt obligataire d'un montant de 3 600 K€ remboursable à terme sur une durée de 15 ans.
- La société a souscrit en N-1 un emprunt PGE (Prêt garanti par l'Etat) d'un motant de 8 000 K€. Le montant restant dû au 30/09/2023 s'élève à 7 082 K€.

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)	3 600 000			3 600 000
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	19 130 235	4 808 656	13 759 079	562 500
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	8 249 840	249 840	6 000 000	2 000 000
Fournisseurs & comptes rattachés	385 823	385 823		
Personnel & comptes rattachés	920 731	920 731		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	455 766	455 766		
Etat & Impôts sur les bénéfices	842 780	842 780		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	402 640	402 640		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	32 042	32 042		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	24 034	24 034		
Groupe & associés (2)	52 583 698	194 527	52 389 171	
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 829 090	1 829 090		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	232 861	232 861		
TOTAUX	**88 689 540**	**10 378 790**	**72 148 250**	**6 162 500**

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 4 550 915
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés 194 527

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	232 861
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**232 861**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	84 764
Emprunts et dettes financières divers	852 521
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	280 388
Dettes fiscales et sociales	1 230 084
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	171 744
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**2 619 501**

ENGAGEMENTS

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 86 863,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	4,06 %
Table de mortalité	TH/TF 00-02
Départ volontaire à	64 ans
Taux de turn over	3,00 %

Méthode rétro prorata temporis

La société a souscrit un contrat d'assurance pour couvrir les indemnités de fin de carrière.
Le cumul des versements à la clôture de l'exercice s'élève à 69 240 € en valeur d'épargne constituée. Aucun versement n'a été effectué sur l'exercice.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Engagement / loyers restants cb immobilier SAS COGELAND			8 257 909			8 257 909
Caution sur dettes financières (archimbaud et fils)			7 135 491			7 135 491
Caution sur dettes financières (archimbaud labouheyre)			4 484 303			4 484 303
Caution sur dettes financières (migeon)			3 381 941			3 381 941
Caution sur dettes financières (archiblock)			10 154 862			10 154 862
Caution sur dettes financières (francepal)			242 140			242 140
TOTAL (1)			**33 656 646**			**33 656 646**

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions	86 863					86 863
TOTAL	**86 863**		**33 656 646**			**33 743 509**

ENGAGEMENTS

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
CONTRAT INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE CMO	69 240					69 240
RETOUR A MEILLEURE FORTUNE : SUBVENTION LA BELLE INVEST 30/09/18			73 000			73 000
RETOUR A MEILLEURE FORTUNE : ABANDON CCT LA BELLE INVEST 30/09/23			8 000			8 000
RETOUR A MEILLEURE FORTUNE : SUBVENTION ARCHIBLOCK 30/09/19			63 500			63 500
RETOUR A MEILLEURE FORTUNE : ABANDON CCT ARCHIBLOCK 30/09/20			200 000			200 000
TOTAL	**69 240**		**344 500**			**413 740**

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

- La société a nantis ses actions de sa filiale COGELAND au profit des organismes de crédit bail UNIFERGIE et OSEO pour une durée de 15 ans (valeur nominale des titres : 7 788 500 €).

- La société a souscrit sur N-1 un emprunt PGE d'un montant de 8 M€ garanti par l'Etat à hauteur de 90 %. Le solde restant dû au 30/09/2023 s'élève à 7 082 K€.

- La société a souscrit en 2021 un prêt BPI d'un montant de 1 500 K€ garanti par un gage d'espèce de 75 K€ et d'une garantie fond prêt vert à hauteur de 80%.

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 463 221	8 582 000
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		7 788 500
Autres dettes		
TOTAL	**5 463 221**	**16 370 500**

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 38 631 euros

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
PENALITES	536	
CHARGES EXCEP.DIVERSES	8 000	
DOT.AMORT.DEROGATOIRES	4 873	
REP.PROV.REG.AMORT.DEROG		865
TOTAL	**13 409**	**865**